



Note de présentation brève et synthétique du

Compte Financier Unique du Budget Annexe du Budget Principal 2022

Pour l'exercice 2022, notre collectivité a fait le choix d'expérimenter la M57 : le CFU.

Il n'y a pas de différence sensible en ce qui concerne l'analyse des chiffres qui peut en être faite à la clôture du compte.

En année 2022 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent
Résultat reporté		259 873,38 €		90 033,29 €
Opérations de l'exercice	321 918,26 €	400 155,23 €	211 954,79 €	124 871,56 €
TOTAL	321 918,26 €	660 028,61 €	211 954,79 €	214 904,85 €
Résultats de clôture		338 110,35 €	0,00 €	2 950,06 €
Restes à réaliser			204 000,00 €	150 000,00 €
TOTAUX CUMULES		660 028,61 €	415 954,79 €	364 904,85 €
RESULTATS DEFINITIFS	0,00 €	338 110,35 €	0,00 €	-51 049,94 €

	ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent
Résultat reporté		349 906,67 €
Opérations de l'exercice	533 873,05 €	525 026,79 €
TOTAL	533 873,05 €	874 933,46 €
Résultats de clôture	0,00 €	341 060,41 €
Restes à réaliser	204 000,00 €	150 000,00 €
TOTAUX CUMULES	737 873,05 €	1 024 933,46 €
RESULTATS DEFINITIFS	0,00 €	287 060,41 €

Malgré une diminution des recettes de fonctionnement d'environ 10 000 € par rapport à l'exercice 2021 (recettes exceptionnelles), malgré l'augmentation majeure du coût des énergies, des carburants, de l'alimentation, etc..., notre CAF brute s'améliore légèrement, soulignant ainsi la rigueur et l'application qui sont engagées dans la maîtrise des dépenses (**dépenses réduites de 3,3%**).

La réduction des coûts s'est en grande partie opérée grâce à la sensibilisation et à l'implication des agents et des utilisateurs des diverses salles de réunion qui ont modéré avec succès l'usage des « consommables ».

Aucune économie n'a été faite, ni envisagée, concernant les rémunérations du personnel communal et même, la partie variable du salaire (RIFSEEP) a été majorée de 25%.

Pour la partie Investissement, en raison de retard pris par les entreprises, les aménagements du Tour du Lac ont du basculer dans les Restes à Réaliser (204 000 € dont 150 000 € de subventions accordées).

Pour le reste des opérations prévues en 2022, 215 000 €, en dépenses étaient budgétés pour une réalisation réelle de 212 000 €.

Durant l'exercice, aucun recours à l'emprunt.

L'annuité de la dette par habitant s'élève à 69€, la capacité de désendettement est de 3,75 année, la trésorerie au 31 décembre 2022 est 337 021, 00€.

L'ensemble des marqueurs nous permet d'être satisfaits de notre gestion rigoureuse que nous poursuivrons et qui, nous autorise à envisager des investissements futurs autour de projets structurants.

Saint-Pardoux-L'Ortigier, le 1^{er} mars 2023

Le Maire, Martine DUMONT

